

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous parler quelques minutes de la Pologne. Quelques détails de son histoire, car pour parler vraiment de son histoire il faudrait beaucoup plus de temps.

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle n'était ni calme ni monotone et je vous parlerai aussi de l'amitié Franco-Polonaise qui date de loin.

Après le Traité de YALTA et la " Libération " entre guillemets par l'Armée Rouge, la Pologne se trouva derrière un " rideau de fer " avec un régime policier, unipartiste, ne correspondant pas du tout à sa culture et ses aspirations et qui amena le pays au désastre économique. Elle est devenue le parent pauvre !

On entend souvent ses appels au secours, on voit les queues interminables devant les magasins car il manque des choses d'une nécessité primordiale, sa monnaie ne vaut pas grand chose (pourtant en 1936 1 Zloty équivalait 7 FF).

Grâce aux aides de l'Occident et tout particulièrement de la France elle peut survivre, mais non vivre normalement.

Mais à travers des âges elle a joué un rôle très important en Europe et c'est de cela que je voudrais vous parler.

La Pologne, comme un Etat organisé, a plus de mille années d'histoire. Au X° siècle, le prince polonais MIESZKO le 1er de la dynastie PIAST, réunissant les peuplades, forma un Etat, et par son baptême en 966 a introduit la Pologne dans le cercle de la civilisation latine.

Sous la dynastie des PIAST, et surtout de trois BOLESLAW, la Pologne était le plus grand Etat Slave d'Europe. Ses frontières passaient par le Danube et VIENNE se trouvait dans la zone frontalière.

Au XV° siècle le Grand-Duc Lithuanien Ladislaw JAGIELLO, converti au christianisme, épousant Edwige reine de Pologne devient roi de Pologne et unissant ces deux pays forma un royaume Polono-Lithuanien, le plus grand Etat d'Europe. Ses frontières Est passaient à environ 150 km de MOSCOU et 120 de LENINGRAND.

A la mort du dernier JAGIELLON - roi Sigismond II Auguste en 1572, la surface de la Pologne était de 850.000 km², c'est-à-dire l'équivalent de la France et de l'Angleterre réunies.

Maintenant je voudrais mentionner seulement certaines guerres défensives de l'armée polonaise qui ont eu une importance pour l'Europe :

- Au XIII° S. l'armée polonaise repousse les Tatares, sauvant l'Europe et sa culture chrétienne (batailles à LEGNICA 1241).
- Au XV° S., sous la dynastie de JAGIELLON, elle met fin aux conquêtes néfastes de l'Ordre des Chevaliers Teuto-niques qui ravagent l'Europe.
- Au XVII° S. le roi Jean SOBIESKI bat les Turques à VIENNE en 1683 en faisant définitivement barrage à l'Empire Ottoman.

Entre paranthèse, certains historiens disent qu'il aurait mieux fait d'aller vaincre MOSCOU, qui était alors la capitale d'un Etat bien moins puissant que la Pologne. Mais de l'autre côté, la bataille de VIENNE assure à la Pologne cette étrange continuité qui a forgé à mon pays cette fonction symbolique, celle de l'avant poste du christianisme.

A la fin du XV° S. et au XVI° S. la Pologne a vécu son âge d'or. La Renaissance trouva un accueil enthousiaste en Pologne. La révélation de l'humanisme enchantait les Polonais. Une grande activité intellectuelle, littéraire et scientifique. L'affluence des artistes venant d'Italie et nombreuse jeunesse polonaise fréquente les universités à l'Occident.

C'est aussi l'époque de notre grand astronome Nicolas KOPERNIK né à TORUN, qui a fait bouger la terre.

- 3 -

Dans cette période on peut remarquer aussi deux phénomènes relativement exceptionnels qui ont eu une influence sur la formation du portrait du Polonais contemporain.

- Premier phénomène :

A l'époque où le pouvoir absolu s'affermissait en Europe (Elisabeth Ière en Angleterre, les Bourbons en France et Ivan le Terrible en Russie) la monarchie en Pologne devient constitutionnelle. La Pologne est gouvernée par le roi et le Parlement composé de deux chambres (la Diète, Chambre de députés et le Sénat).

- Deuxième phénomène :

Il remonte au début du XV° S. ; c'est celui de la tolérance religieuse.

Au XVIII° S. les guerres consécutives contre la Suède, la Russie et la Turquie ont affaibli le pays et l'apparition d'une loi vraiment anarchique " Liberum veto " où une seule voix pouvait interrompre les débats de la Diète, conduit au déclin de la Pologne et aux trois partages.

Après le premier partage, la Constitution du 3 Mai 1791 pouvait assainir la situation. Elle proclamait les lois démocratiques et abolissait " Liberum veto " mais elle est venue trop tard et en 1795 la Russie, la Prusse et l'Autriche se sont partagé les terres polonaises et ont effacé la Pologne de la carte d'Europe pour 123 longues années.

L'histoire de l'amitié de nos deux pays remonte au Moyen-Age :

- Edwige, reine de Pologne, était fille de LOUIS d'ANJOU, neveu de ST LOUIS.
- Marie-Louise GONZAGUE de NEVERS épouse du roi LADISLAW IV.
- Roi Jan SOBIESKI marié avec Marie d'ARQUIEN de la GRANGE.
- Henri III VALOIS, roi polonais par l'élection.
- Marie LESZCZYNSKI épouse de LOUIS XV et son père Stanislas LESZCZYNSKI bienfaiteur de la Lorraine.
- Notre bien-aimé CHOPIN, de père français et de mère polonaise.
- sans oublier, plus proche de nos jours, Marie SKLODOWSKA, épouse de Pierre CURIE.

Notre grande émigration du XIX^e S. trouve refuge sur la terre de France.

Parmi tant d'autres personnes célèbres de cette émigration - hommes politiques, écrivains, poètes, je mentionne seulement un de nos plus grands poètes Adam MICKIEWICZ qui était professeur au Collège de France et qui fonda une bibliothèque polonaise à PARIS, devenue aujourd'hui la plus grande bibliothèque polonaise d'Europe.

Mais nos rapports intenses et inoubliables qui unissent nos deux pays ce sont les faits d'armes :

- Pendant toute la campagne de NAPOLEON les volontaires polonais et ses légions furent les partisans de sa gloire (200.000 polonais tombés dans les guerres Napoléoniennes).
- Son adjoint SULKOWSKI tombé en Egypte ...
- Les noms tels que PONIATOWSKI, DABROWSKI, LAZOWSKI, KNIAZIEWICZ sont commémorés sur la voute de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Durant la première guerre mondiale les légions du Général HALLER furent formées en France.

Le 11 Novembre 1918 la Pologne a retrouvé son indépendance par le Traité de VERSAILLES où la France donna preuve de sa fidèle amitié.

La République étant proclamée, la Diète élit Maréchal PILSUDSKI Chef de l'Etat.

En 1920, l'invasion de la Russie Soviétique. Malgré la situation encore très ambiguë en Pologne et multiples différences de conceptions politiques, les polonais se sont tous unis pour défendre leur indépendance.

Le Général VEYGAND de la mission militaire française à VARSOVIE écrit que les polonais se sont battus avec des forces vraiment surhumaines pour repousser l'armée Soviétique du bord de la Vistule à VARSOVIE et ensuite les poursuivre et les repousser en dehors de ses frontières.

Le Traité à RIGA en 1921 met fin à cette guerre.

L'Etat polonais ressucité a eu seulement 18 ans pour relever le pays des ruines et pour organiser la vie normale. Il fallait commencer à zéro. Je ne veux pas faire ici un bilan de ses mérites ou de ses fautes mais seulement mentionner quelques lois sociales qui entrent en vigueur presque tout de suite au début de son existence :

- Les droits égaux et le droit de vote pour les femmes
- congé payé
- Sécurité Sociale.

Le 1er Septembre 1939, sans déclaration de la guerre, les troupes allemandes envahissent la Pologne.

La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne.

Le 17 Septembre les Soviétiques entrent et occupent la partie orientale de la Pologne en désarmant l'armée polonaise en retraite et en mettant les militaires dans des camps de prisonniers de guerre.

Mais la défaite en Pologne ne brise pas la résistance polonaise. Ils continuent à se battre aux côtés des Alliés en France, en Angleterre, au Proche Orient et en Italie. Je mentionne seulement entre autres deux célèbres batailles sous NARVIK et à MONTE-CASSINO, sans oublier la lutte dans la Résistance et notamment dans notre région en Vercors, VILLARD-DE-LANS et en Savoie.

Les conséquences de cette guerre mondiale pour la Pologne j'ai mentionné déjà au début.

Je termine par un souhait très cher que la lutte constante pour la liberté en Pologne actuelle apporte les résultats vraiment positifs et durables et qu'au moment de la formation de la Communauté de l'Europe la Pologne puisse aussi y entrer.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, d'avoir bien voulu m'écouter.